Jean-Christophe Fromantin

MAIRE DE NEUILLY-SUR-SEINE



POINT SUR LE BUDGET 2024

Madame, Monsieur, Chers Neuilléens,

La conjoncture tendue que nous traversons ne facilite pas la gestion des collectivités locales. Pour autant, fort de nos excellents ratios budgétaires, la Ville maintient son cap selon ses trois principes : de bonne gestion, d'investissements dynamiques et de fiscalité basse.

Je souhaite partager avec vous quelques faits marquants du budget 2024 :

- Sur la base d'un budget de fonctionnement de 124 millions d'EUR, les augmentations de dépenses liées à la conjoncture (hausses des prix de l'énergie, augmentation du traitement des fonctionnaires etc.) et les baisses de recettes, en particulier liées à la crise immobilière (baisse de 30% des droits de mutation), représenteront cette année un besoin de financement supplémentaire d'environ + 9 millions d'EUR.
- Les concours de l'État au titre des financements des missions que nous exerçons pour son compte (état civil, sécurité etc.) sont réduits à « 0 » au nom de la solidarité nationale. À cela, il faut noter des prélèvements de péréquation de la part de l'État afin de financer d'autres communes pour un montant de 11 millions d'EUR. Enfin, l'État vient de nous notifier l'augmentation de notre pénalité SRU (logements sociaux) de 200% pour atteindre potentiellement 10 millions d'EUR/an, malgré l'impossibilité structurelle d'atteindre l'objectif de ... 5000 logements supplémentaires.
- En 10 ans, la somme des moins-values de financement et de prélèvement de l'État visà-vis de notre commune atteint un montant (confiscatoire) de 28 millions d'EUR. **Cela témoigne d'un transfert progressif du poids des déficits nationaux sur les collectivités locales les mieux gérées.**

- Pour pallier cette tension sans remettre en cause, ni les services publics proposés par la Ville, ni les investissements nous agissons sur trois leviers : la réduction constante de nos dépenses de gestion qui baissent encore de 0,8% en 2024 malgré le contexte; une gestion dynamique de nos actifs afin d'assurer un autofinancement significatif de nos investissements; une fiscalité adaptée qui nous amènera à un ajustement inévitable de 10% du taux de taxe foncière, inchangé depuis 7 ans, pour atteindre 14,35% (en comparaison : la moyenne nationale est de... 38,8% et celle de notre département de 22,2%).
- Nous maintenons un programme d'investissements ambitieux qui renforce l'attractivité résidentielle de Neuilly. L'année sera marquée par l'évolution des travaux des Allées de Neuilly qui doivent se terminer en 2025 ; par la restauration du Centre aquatique, dont la réouverture est programmée en janvier prochain ; par l'avancée de la 1^{re} tranche de logements, des ateliers municipaux et de la médiathèque du 167 avenue Charles de Gaulle ; mais aussi par le lancement de la restauration de l'Hôtel Arturo-Lopez (rue de Longchamp) afin d'en faire un espace d'animation et de culture au sud de la ville.
- Enfin, plusieurs priorités que j'ai souvent l'occasion d'aborder avec vous dans le cadre de mes déplacements ou de mes réunions de quartier, font l'objet d'un engagement particulier. Je pense à l'offre culturelle et sportive, à la propreté, ou à la sécurité que nous renforçons chaque année compte tenu d'un contexte métropolitain de plus en plus difficile ; mais aussi à la politique en direction des plus jeunes, comme des plus âgés qui méritent la plus grande attention.

Comme vous pouvez le voir, je reste très mobilisé sur la gestion de notre ville et de sa perspective financière.

Dans l'attente de vous croiser prochainement à Neuilly, ou de partager avec vous les événements à venir (Salon du végétal, Forum des activités culturelles, Faites du sport, La fête de Bagatelle etc.), je vous assure de ma disponibilité au service de notre ville et de ma fidélité.

Jean-Christophe Fromantin

Avec toute l'équipe municipale



